



Paris, le 14 novembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU CLUSTER MARITIME FRANÇAIS

JCCMOM : troisième édition, des nouveautés, une présence ministérielle et des annonces !

Pour la troisième année consécutive, s'est tenue au siège du Cluster Maritime Français à Paris une Journée de Coordination des Clusters Maritimes d'Outre-mer (JCCMOM).

Cette fois-ci cinq territoires (Cluster Maritime de Guadeloupe, de La Réunion, de Martinique, de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie Française) étaient représentés, et il a été annoncé la récente constitution du Cluster Maritime de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Ce séminaire de travail a permis de faire un point sur le développement de chaque structure dans son territoire, et des travaux menés pour faire avancer le fait maritime, alors que l'Outre-mer représente 97% de la Zone Economique Exclusive Française.

Dans la continuité des 12^e Assises de l'économie de la mer qui viennent de se tenir à La Rochelle, et auxquelles ont participé les représentants des Clusters Maritimes d'Outre-mer, cette journée de coordination a permis également de mettre en œuvre des actions communes et des réflexions sur les bonnes pratiques à partager.

Les sujets évoqués ont été nombreux :

- Développement des infrastructures portuaires
- Energies marines renouvelables
- Essor de la croisière
- Connaissance et préservation de l'environnement marin
- Formation des jeunes aux métiers de la mer et emplois locaux

Depuis deux ans maintenant, un cycle de visioconférence organisé avec les services de l'Etat (DGOM) a permis de faire avancer de nombreux dossiers complexes, de lever des blocages administratifs, et d'entamer le dialogue sur de nouveaux projets. Le CMF tient à saluer ce travail commun, qui a notamment –pour exemple- aidé à résoudre la problématique des titres de séjour du personnel navigant à la croisière en Polynésie Française.

Ce dispositif sera renforcé l'année prochaine, avec des visioconférences à thématiques ciblées, dont les sujets seront préparés en amont entre acteurs privés et représentants de l'Etat, répondant ainsi au vœu du CMF et du Président de la République de mettre en place une « task force du maritime ».

En clôture de cette journée, le CMF a eu l'honneur de recevoir, pour la première fois depuis la mise en place de ces journées de coordination, la ministre de l'Outre-mer Ericka Bareigts. Elle a entre autre annoncé au regard de la loi sur l'égalité réelle être particulièrement attentive à la formation maritime en Outre-mer, à la situation des écoles d'apprentissage maritime (dont les élèves pourraient être boursiers), et être favorable à la mise en place de classes préparatoires pour les candidats ultramarins à l'Ecole Nationale Supérieure Maritime.

La prochaine Journée de Coordination des Clusters Maritimes d'Outre-mer aura lieu fin novembre 2017.

Contact presse : Alexandre Luczkiewicz - 01 42 25 61 50